

NEUVIÈME UNIVERSITE INTERNATIONALE D'ÊTE DU MERCANTOUR (UIEM)

Organisée par le Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC) d'Aix-Marseille Université et l'Association pour l'Enseignement et la Recherche en Relations Internationales (AERRI) d'Aix-Marseille et avec le concours du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et de la commune de Saint-Martin-Vésubie

**PROGRAMME DES TRAVAUX
Saint-Martin Vésubie (06450) du 12 au 16 septembre 2016**

Lundi 12 septembre	<p align="center">Matin Arrivée des participants</p> <p align="center">12h30 Déjeuner d'accueil à « <i>La Bonne Auberge</i> »</p>	<p align="center">15h30 Ouverture de la neuvième session À la Madone de Fenestre Ancienne maison des Carabiniers italiens</p> <p align="center">Pr. J. BOURRINET, <i>Pr. émérite à Aix-Marseille Université, Président du Conseil scientifique des UIEM</i></p>	<p align="center">16h-18h30 Atelier 1 Méthodologie de la Recherche Préparation des thèses de doctorat</p> <p align="center">Témoignages des post-doctorants</p> <p align="center">Discussion générale</p>
Mardi 13 septembre	<p align="center">9h-12h Atelier 1 Méthodologie de la Recherche</p> <p align="center">GR1-Thèses en début de recherches Sous la direction du Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Vice-Président de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Vice-Doyen de l'IDPD</i></p> <p align="center">GR2-Thèses avancées et post-docs Sous la direction du Pr. J. BOURRINET, <i>Pr. émérite à Aix-Marseille Université, Président du Conseil scientifique des UIEM</i></p>	<p align="center">14h30-17h Atelier 2 Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p align="center">Jurisprudence de la Cour internationale de Justice M. le Doyen A. MAHIOU, <i>Directeur de recherches émérite au CNRS, Juge ad hoc à la Cour internationale de Justice</i> Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Vice-Président de l'Université Nice Sophia-Antipolis, Vice-Doyen de l'IDPD</i></p>	<p align="center">17h30 Conférence publique 1</p> <p align="center">L'évolution du droit français de la nationalité P. GAIA, <i>Pr. à Aix-Marseille Université.</i></p>
Mercredi 14 septembre	<p align="center">Atelier 2 Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p align="center">9h-12h Jurisprudences croisées CJUE/CEDH concernant le statut et les droits des migrants (tensions entre le droit de la migration et le droit d'asile) V. MICHEL, <i>Pr. à Aix-Marseille Université</i> C.-A. CHASSIN, <i>Maitre de conférence à l'Université de Caen</i> - Cass. crim. 09/06/2015, n°15-82750 - CEDH, 21/01/2011, M.S.S. c. Belgique et Grèce, 30696/09 - CJUE, aff. C-443/14 - CEDH, 15/11/2011, El Hanchi c. Bosnie-Herzégovine, 48205/09</p> <p align="center">14h30-17h L'accord UE-Turquie sur les flux migratoires (du 18 mars 2016) au regard des jurisprudences européennes sur le droit d'asile et de la migration H. LABAYLE, <i>Pr. à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Doyen honoraire de la faculté de Bayonne</i> R. MEHDI, <i>Pr. à Aix-Marseille Université et au Collège d'Europe de Bruges, Directeur de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence</i></p>		<p align="center">17h30 Conférence publique 2</p> <p align="center">L'Allemagne du XXI^{ème} siècle terre d'accueil des migrants ? H. VON MANGOLDT, <i>Pr. émérite de l'Université de Tübingen, ancien juge à la Cour constitutionnelle de Leipzig, vice-président du Conseil scientifique des UIEM</i></p>
Jeudi 15 septembre	<p align="center">JOURNÉE MONTAGNE</p>		<p align="center">17h30 Conférence publique 3</p> <p align="center">Les entreprises militaires et de sécurité privées facteurs de paix ou atteintes aux droits de l'homme ? T. GARCIA, <i>Pr. à l'Université de Grenoble</i></p>
Vendredi 16 septembre	<p align="center">9h30-12h30 Atelier 3 Table-ronde Quelles frontières extérieures pour l'Union européenne ? Sous la présidence de V. MICHEL, <i>Pr. à Aix-Marseille Université</i></p> <p align="center">Rapport 1. La frontière extérieure composante essentielle de l'identité européenne L. BALMOND, <i>Pr. à l'Université de Toulon</i></p> <p align="center">Rapport 2. Quel contrôle des flux économiques et financiers face à l'irrésistible mondialisation des échanges ? R. TSAFAK NANFOSSO, <i>Recteur de l'Université de Dschang (Cameroun), Secrétaire général de l'Association internationale des économistes de langue française</i></p> <p align="center">Rapport 3. Quel contrôle aux frontières face à des flux migratoires massifs ?</p> <p align="center">3.1. Une efficacité incertaine des mécanismes européens de contrôle C. PAIANO, <i>doctorante au CERIC, Aix-Marseille Université</i></p> <p align="center">3.2. L'accord UE-Turquie sur les flux migratoires (18 mars 2016) une diplomatie de bazar lancée par des dirigeants européens en panique ? M. PIERINI, <i>ancien ambassadeur de l'Union européenne à Ankara</i></p> <p align="center">3.3. L'Europe à la recherche d'une politique migratoire commune R. FOUCART, <i>doctorant au CERIC, Aix-Marseille Université</i></p>		

